



INFOS

Le mot du Maire

Chères Gondulfiennes et chers Gondulfiens,

Après plus de deux ans de travail préparatif et de concertation englobant les études ainsi que les montages financiers, 2024 sera l'année de la concrétisation de deux projets **d'aménagement de l'espace public** :

• **LE PARKING**. La création d'un parking en centre bourg fait partie d'une opération « Cœur de Village » qui comprendra ultérieurement la refonte de la place de la Liberté, la rue des Juifs et la rue de Loire. La Communauté des Communes Giennoises (CDCG), qui finance l'opération « Cœur de village », devant faire face au lourd budget que représente la réhabilitation de la piscine de Gien nous avons accepté de scinder en deux notre opération « Cœur de village » afin d'échelonner son financement. Néanmoins la seconde partie du projet verra sa réalisation en fin de mandat, courant 2025-2026.

Dans le cadre de la réalisation du parking, la commune a pris à sa charge la démolition de la maison et la réfection du mur la séparant de la cour de la cantine. Situés dans le Périmètre Délimité des Abords (PDA), ces travaux ont été soumis à l'avis de l'Architecte des bâtiments de France, tant pour le permis de démolir que pour la réalisation du projet en lui-même.

• **LA LIAISON DOUCE**, est un projet d'envergure qui verra la mise en place d'un cheminement piétonnier reliant le lotissement du Parc au centre bourg en passant par la rue de l'Abreuvoir et en traversant la Quiaulne via une nouvelle passerelle complétée de part et d'autre d'un platelage permettant l'accès en toute saison.

Ce cheminement permettra aux **piétons et aux cyclistes** de circuler en toute quiétude le long de ce parcours pour rejoindre les commerces, la Mairie et le groupe scolaire.

En outre afin de sécuriser le carrefour de la route de Saint-Florent et de limiter la vitesse de circulation excessive sur la départementale, un plateau surélevé va être mis en place.

D'autres projets sont également en préparation tels que :

• **LE MAYA**

Il s'agit d'un dossier comprenant l'acquisition, la démolition et la dépollution du site. Notre objectif est de permettre à la collectivité de disposer d'une réserve foncière en vue d'un projet futur. Concernant les financements nous avons entamé des discussions avec les services de l'Etat afin d'accéder à des aides. L'incendie du site, survenu en décembre 2023, a compliqué les conditions de dépollution (désamiantage) du bâti révisant à la hausse le coût de celui-ci. Cette hausse doit être bien-sûr prise en compte dans la négociation du prix d'achat au propriétaire afin de le faire baisser. Ces derniers éléments ont naturellement ralenti le processus d'acquisition.

• **ECONOMIE D'ENERGIE**

Travaux de rénovation énergétique concernant le logement de la rue de Loire au-dessus du club de l'Amitié et de la cantine pour son espace restauration. Les études sont déjà réalisées, le plan de financement est en cours. L'objectif étant d'avoir des bâtiments mieux isolés et chauffés par un système commun à énergie décarbonée. Une des solutions étudiées est la géothermie sur sondes.

Passage en LEDs de notre éclairage public. Ce ne sont pas moins de 255 points d'éclairage qui seront remplacés. Une étude est commandée et des devis sont en cours.

Pour ces 2 derniers sujets, si tout s'organise comme prévu, leur réalisation s'effectuera en 2025.

Bonne lecture !

Didier Boulogne

JE VOTE
ELECTIONS EUROPÉENNES
1 seul tour :
dimanche 9 juin 2024
bureau de vote de 8h à 18h

La Gondulguette
Samedi 29 juin
à partir de 19h
Place de la Liberté
Restauration sur place
2h de spectacle :
La Guinche

CONNAISSEZ VOUS VOTRE VILLAGE ?

- **Enigme N°44** (réponse) :
Il s'agit, très vraisemblablement, d'une œuvre réalisée par un compagnon du devoir.
- **Enigme N°45**
Pourquoi cette propriété rue du P'tit Clou est-elle dénommée "La Musse" ?

Bulletin n° 45 - Juin 2024

Mairie de Saint-Gondon
10, route de Gien
45500 SAINT-GONDON

Tél. : 02 38 36 90 76 - Fax : 02 38 36 26 03
e-mail : secretariat@saintgondon.fr
Site internet : <http://saintgondon.fr>
<http://www.facebook.com/saintgondon>

SECRETARIAT ASSURÉ PAR
FRÉDÉRIQUE PELÉ ET DELPHINE GITTON

CALENDRIER DES FÊTES DE JUIN À DÉCEMBRE 2024

9 juin	Journée champêtre (10h/17h) - Stade de St-Gondon - AS Gien Judo et APE
29 juin	Gondulguette - Place de la Liberté - Amicale de St-Gondon
8 septembre	Randonnée du « pain d'épices » - École - St-Gondon Fraternité
15 septembre	Brocante - P'tit Clou - Amicale de St-Gondon
2 octobre	Concours de belote - Salle du P'tit Clou - Club de l'Amitié
20 octobre	Généalogie - Salle du P'tit Clou - Loiret généalogique
2 au 11 novembre	Couleurs et Formes - Grange du Prieuré - Amicale de St-Gondon
3 novembre	Exposition « les doigts d'or » - Salle du P'tit Clou - Atelier 2000
24 novembre	Loto du Téléthon - Salle du P'tit Clou - Comité des fêtes
15 décembre	Repas de Noël - Salle du P'tit Clou - Club de l'Amitié
19 décembre	Atelier fleurs - Salle du P'tit Clou - Club de l'Amitié

TRAVAUX DU PONT JANSON

L'actuel Pont Janson a été installé en 1852 et repose sur des piliers en bois. Début avril, le service départemental en charge des ouvrages d'art est venu nous exposer la problématique posée par son état. Lors d'une visite des lieux en compagnie des experts, nous nous sommes vite rendu compte, au vu d'importantes dégradations causées par le temps à l'édifice, de l'urgence des travaux à y effectuer pour la sécurité de tous.

Alors instantanément les questions fusent :

Quels travaux sont nécessaires ?

Est nécessaire un décapage complet du tablier jusqu'à retrouver les voûtes en pierres afin de les consolider. Il s'agira ensuite de couler du béton, de le sécher, d'étanchéifier et enfin de bitumer. Les trottoirs seront également repris.

Quelle sera la durée des travaux ? 5 semaines.

Pourrons-nous emprunter le pont durant cette période, ne serait-ce qu'en circulation alternée ?

Non, la circulation sera totalement fermée durant ces 5 semaines de travaux.

Comment les flux de circulation vont-ils être gérés, compte tenu de la configuration particulière de notre commune, privée de ce seul axe roulant reliant Gien à Sully ?

Les poids lourds et les véhicules légers de « passage » en provenance de Gien ou de Sully seront déviés vers l'axe Coullons-Cerdon et inversement. Quant aux véhicules légers « locaux », la déviation se fera par Coullons d'un côté comme de l'autre.

À quelle période va avoir lieu la fermeture ?

Avant toutes choses il faut savoir que :

* Chaque jour 3.000 véhicules, dont 300 poids lourds, empruntent cette route départementale. Ces chiffres comprennent tous ceux qui, des villages de Lion-en-Sullias, Saint-Florent et Saint-Gondon traversent ce pont pour aller travailler vers Sully ou bien vers Gien.

* Chaque jour en période scolaire, les enfants du syndicat scolaire sont transportés en bus matin et soir entre Saint-Gondon et Saint-Florent ; sans compter les parents qui conduisent les enfants par leurs propres moyens, ainsi que le personnel enseignant et celui travaillant pour assurer le service scolaire.

Au regard de ces flux, il convient par conséquent de privilégier les travaux durant la période estivale, autrement dit en dehors de la période scolaire ; les enfants et un bon nombre de parents étant alors en vacances.

Cela dit, nous sommes pleinement conscients que plusieurs problèmes restent à solutionner tels que ceux de la circulation des services de secours, des services à la personne et de santé (infirmières, aides à domicile, etc.), mais aussi des services de ramassage des ordures ménagères, des services postaux, ou encore des taxis... Nous proposerons, pour toutes ces professions, des circuits de substitution dit « en mode dégradé ».

Et puis, nous n'oublions pas les agriculteurs en période de récolte, dont les circuits de substitutions ne sont pas adaptés aux engins utilisés.

Aussi, pour minimiser les désagréments, **les travaux débuteront le 15 juillet**. Une réunion publique d'information sera organisée dans le courant du mois de juin.

Le département attendra la fin de ces travaux pour entamer la réfection complète du revêtement en enrobé traversant de part et d'autre le village (à savoir 2 km de panneau à panneau d'entrée de village). Là, en revanche, les travaux se feront en circulation alternée. Mais il est possible, au moins dans la partie la plus rétrécie, c'est à dire dans la partie allant de la Mairie au Pont Janson et cela afin de permettre la circulation en journée, que le décapage de l'enrobé se fasse de nuit.



SAINT-GONDON LABELLISÉ « VILLAGE D'AVENIR »

En Août dernier le gouvernement a mis en place à destination des communes rurales de moins de 3.500 habitants le dispositif « **Village d'Avenir** » ; afin de combler un manque face à ceux déjà en place, à savoir : « **Petites Villes de Demain** » (à destination des villes de moins de 20.000 habitants exerçant des fonctions de centralités) tel qu'en bénéficient aujourd'hui, Briare et Sully-sur-Loire ou encore « **Action Cœur de Ville** » pour Gien. « **Village d'Avenir** » est un programme d'ingénierie qui apporte un soutien logistique aux projets d'investissements des communes retenues.

En septembre 2023, chaque commune potentiellement concernée était invitée à candidater afin de prétendre à l'éligibilité du dispositif. Nous avons candidaté pour Saint-Gondon avec en premier lieu le complexe dossier du MAYA puis concernant les sujets évoqués dans l'Edito du Maire. C'est à l'occasion des vœux de cette année que Régis Castro, sous-Préfet de la circonscription de Montargis, dont nous dépendons, a annoncé que la commune avait été retenue. Saint-Gondon fait donc partie des 16 communes du Loiret labellisées par ce dispositif. Concrètement et dès janvier une cheffe de projets est venue faire le point sur chacun de nos dossiers. **A ce jour, grâce à cette labellisation, des solutions de financement ont été trouvées pour le MAYA permettant de minimiser notre reste à charge.** Souhaitons qu'il en soit ainsi pour la suite de notre programme.

De toute évidence, ce qu'il faut retenir d'avoir été labellisé « **Village d'avenir** », c'est que nos projets bénéficient d'un suivi particulier doublé d'une volonté à les faire aboutir dans le cadre de nos capacités financières.

CHALEUREUSE AMBIANCE AU REPAS DES ANCIENS



Dimanche 14 avril, comme chaque année, la municipalité a invité les aînés de la commune à un convivial repas à la salle du P'tit Clou.

Après avoir accueilli chaleureusement les convives, le Maire, Didier Boulogne, prit la parole afin d'évoquer quelques points d'actualité communale et de saluer la présence de notre doyenne Pierrette Rousseau.

Par la suite, la soixantaine de participants, dans la joie et la bonne humeur, s'est régalée du menu concocté par le traiteur « Entre Loire et Sologne ».

Merci à l'équipe du CCAS menée par Edith Maufras, adjointe au maire, pour la préparation de l'événement.

UN CONCERT À SUCCÈS !

Il y avait foule au soir du samedi 20 avril à la Grange du Prieuré ! On refusa même du monde ! Tous étaient venus écouter le Trio Gardel et leurs airs de tango argentin qui invitèrent certains à danser !

Chaudes ambiances donc pour ce concert très applaudi proposé dans le cadre de la programmation de la saison culturelle de la Communauté des Communes Giennesoises (CDCG) et organisé avec le soutien logistique des bénévoles de l'Amicale de Saint-Gondon.

Retrouvez l'intégralité de la saison culturelle sur legiennois.fr ou dans le livret disponible en mairie.



FÊTE DE L'ANDOUILLE

Le 19 mai dernier, la traditionnelle fête de l'andouille fut encore une belle réussite. Inaugurée au son des airs de l'Harmonie de Coullons, de nombreux élus du territoire ont déambulé parmi les stands riches en gastronomie locale avant d'assister aux intronisations, menées par la Confrérie des chevaliers du Goûte-Andouille de Jargeau. Lauren Pener, Sébastien Bedu (Chef de centre des pompiers de Saint-Gondon Saint-Florent) et Mathieu Duchêne (responsable du service culturel de la Communauté des Communes Giennesoises) ont été distingués.

Bravo au Comité des Fêtes et à tous les bénévoles !



LES NUISANCES SONORES, RAPPEL !

Avec l'arrivée du printemps, il est utile de rappeler les bonnes pratiques concernant les nuisances sonores. Un arrêté municipal datant de septembre 2007, consultable en mairie, réglemente essentiellement les travaux de jardinage à l'article 2 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est par ailleurs interdit de brûler des déchets végétaux ou autres chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre (loi du 10 février 2020).



Le nouveau tracteur-tondeuse acheté par la Commune est enfin arrivé ! Il était très attendu au vu des caprices de la météo. L'ancien Kubota, datant de plus de 20 ans, entraînait des coûts de réparation trop importants et récurrents.

Histoire

Saint-Gondon-les-Bains

Nul ne sait si notre commune aurait pu devenir une ville d'eaux, mais le fait est que la question s'est réellement posée à la fin du 17^e siècle. C'était à l'initiative d'une sommité médicale de l'époque, le Dr Guénault, que la réputation flatteuse d'une source naturelle située à Saint-Gondon avait interpellé... Mais sans doute rebuté par le peu d'enthousiasme que suscitait son projet, il finit par renoncer et se consacrer désormais à la promotion d'une autre source aux vertus présumées curatives, celle de Bourbon l'Archambault .

A Saint-Gondon la source dont il avait été question, on l'aura deviné, était celle qui, selon la légende, avait surgi de terre sous le sabot d'une des bêtes de l'attelage qui transportait la dépouille de l'ermite Gondulphe, alias Saint-Gondon. Evidemment la concomitance, réelle ou fantasmée, des deux événements, l'arrivée d'un Saint et l'apparition de la source avait conféré à cette dernière une aura de sainteté, et inspiré bientôt la croyance que cette source divine pouvait avoir des pouvoirs de guérison.

Elle était restée en l'état de nature pendant des siècles jusqu'à ce qu'un moine du Prieuré, Robert Costel, ne prenne, en 1603, l'initiative de l'aménager et d'en faire une belle fontaine dallée de pierres. Cette amélioration eut pour effet d'accroître la renommée du lieu et d'attirer l'attention du Dr Guénault ainsi qu'il est dit plus haut.

Aujourd'hui, avant de se demander si nos ancêtres ont eu raison ou tort de repousser les propositions du Dr Guénault, ou si la présence ultérieure d'un casino aurait été souhaitable ou non, on est d'abord plus curieux de savoir si l'eau de notre fontaine avait réellement des vertus curatives qui auraient été validées par le corps médical, et n'était pas seulement un vague placebo, héritage d'anciennes superstitions... Il est très difficile de répondre à cette question si l'on se fie aux seuls documents dont nous disposons qui traitent, plus ou moins scientifiquement, du sujet.

D'abord, datant de 1675, il y a ce mémoire rédigé par un médecin giennois, le Dr Pommereau, pompeusement intitulé *Traité des eaux minérales de la nouvelle fontaine de Saint-Gondon*. Disons le tout net, cet opuscule est plus hilarant qu'instructif ! Après nous avoir appris que la source sort « du plus haut d'une haute montagne », qu'elle était aussi mystérieuse que celle du Nil et avoir comparé l'action de son eau à celle du Gange, ce contemporain de Diafoirus entre dans le vif du sujet. Extrait :

« ...elle a un pouvoir de constriction et d'affermissement des humeurs qui s'épanchent et au resserrement des parties qui se lâchent dans la maladie que les français appellent faiblesse et les grecs simplement atonie ... »

Ouf !

Un siècle plus tard, en 1785, un certain Buchoz, dans un ouvrage intitulé *Hydrographie*, cite la fontaine de Saint-Gondon comme ayant des eaux ferrugineuses recommandées pour les cas de chlorosis... Il se moque aussi gentiment de Pommereau et des faibles connaissances que l'on avait en chimie cent ans plus tôt. Vu du 21^e siècle c'est un peu l'hôpital qui se moque de la charité !

Enfin, encore un siècle plus tard, en 1885, nous trouvons un peu plus de rigueur scientifique dans un article paru dans les *Annales des Mines* qui affirme que l'eau de Saint-Gondon contient de l'acide carbonique, des carbonates de chaux et de magnésie.

Grâce à notre fontaine nous avons ainsi pu suivre avec intérêt les progrès de la science à travers les siècles, mais nous ne savons toujours pas quelles pathologies auraient pu être soignées à Saint-Gondon-les-Bains !